



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'intérieur DFI
Inselgasse 1
3003 Berne

Courriel : aufsicht-krankenversicherung@bag.admin.ch
gever@bag.admin.ch

Fribourg, le 30 mai 2023

2023-438

Modification de l'ordonnance sur la surveillance de l'assurance (OSAMal) et de l'ordonnance sur la surveillance (OS)

Monsieur le Conseiller fédéral,
Mesdames, Messieurs,

Dans l'affaire susmentionnée, nous nous référons à votre courrier de mise en consultation du 19 avril 2023. Le Conseil d'Etat remercie le DFI pour l'élaboration du projet et l'invitation à prendre position concernant l'objet susmentionné.

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a examiné les différentes modifications projetées et n'a pas de remarques particulières à émettre à leur égard. Ainsi, nous pouvons soutenir le projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Didier Castella, Président



Sophie Perrier, Vice-chancelière

Copie

—
à la Direction de la santé et des affaires sociales ;
à la Chancellerie d'Etat.